

# BARSAAC INFOS

## Novembre - Décembre 2005

### LE MOT DU MAIRE



2006 - 2009 : années de transformation pour Barsac.

En 4 années et 4 exercices budgétaires, notre commune verra sa traversée et une partie du bourg complètement transformés et sécurisés. Sans oublier le déplacement du bureau de Poste en bordure de la route nationale. Un bâtiment neuf, moderne et accueillant, dès 2006.

Des dossiers pris à bras le corps début 2005, et aboutis après de très nombreuses réunions de travail avec les services du Conseil Général, les différents services de La Poste, la Commission Communale en charge de l'urbanisme et les différents intervenants.

Des choix ont été faits. Ils ont été validés à l'unanimité par le Conseil Municipal. J'en suis très heureux, pour Barsac, pour son nécessaire et urgent développement.

2005 aura été une année de modernisation. 2006 sera le prélude à une transformation de notre Commune.

De tout cœur, Bonne année à toutes et tous. *Tout cordialement*

Votre Maire,  
**Philippe Meynard**

05 56 27 43 00

**Barsac**  
LA VIE ENSEMBLE

#### SOMMAIRE

P.1 AGENDA  
DU MAIRE

P.2 LA  
MAIRIE

P.4-5 LA VIE  
ENSEMBLE

P.6-8 CONSEIL  
MUNICIPAL 4/11

P.10-12 CONSEIL  
MUNICIPAL 16/12

P.13 LES  
SUBVENTIONS

P.14-15 LES  
REALISATIONS

P.16-17 INFOS  
GENERALES

P.18 LA VIE  
ASSOCIATIVE

P.19 L'ÉVÉNEMENT

P.20 AGENDA

# AGENDA DU MAIRE »

DATE	LIEU	OBJET
3/11	Mairie	Réunion avec les riverains pour finaliser la modification simplifiée du POS à la Baquère
	Mairie	Réunion de la Commission Urbanisme
	Mairie	Réunion de la Commission des Finances
4/11	Mairie	Réunion du Conseil Municipal
5/11	Montalivet	Ludothèque Itinérante
7/11	Langon	Réunion de travail sur le dossier de demande de subvention à la FFF pour l'attribution d'une subvention
	Castres	Emission sur TRG
8/11	Ecoles	Conseil d'Ecole à la maternelle
9/11	Bastard	Réunion avec les services techniques du Conseil Général pour les Scènes d'été
10/11	Mairie	Réunion de préparation du Noël des enfants des écoles
11/11	Monument aux Morts	Cérémonie de commémoration
12/11	Montalivet	Vernissage de l'exposition en hommage à Barbara
	Barsac	Passage dans plusieurs châteaux lors des journées " Portes Ouvertes "
17/11	Bordeaux	Enregistrement d'une émission sur Barsac pour la radio RCF
	Podensac	Signature de l'acte pour la vente de la maison du stade
	Illats	Signature du Contrat Petite Enfance à la Communauté de Communes
21 au 24/11	Paris	Congrès des Maires
25/11	Cannes	Remise du Trophée de la Communication pour le site Internet de la Commune
2/12	Mairie	Réunion de la Commission des listes électorales
5/12	Ecoles	Conseil d'école à l'école élémentaire
	Mairie	Réunion avec les commerçants et artisans
6/12	Eglise	Visite de l'église pour l'accueil d'un concert de la musique militaire
	Preignac	Réunion avec les responsables du FCBP 02
7/12	Mairie	Réunion avec Handilides pour sa domiciliation à Barsac
	Mairie	Réunion avec le service Patrimoine de La Poste
8/12	Conseil Général	Réunion pour l'accueil des Scènes d'Eté à Barsac
10/12	Bordeaux	Assemblée générale des Maires de la Gironde
	Barsac	Marché de Noël dans les châteaux
	Montalivet	Assemblée générale du cyclotourisme
	Eglise	Concert de la chorale Gloria
	Salle Bastard	Concert de fin d'année de l'école de musique
13/12	Mairie	Réunion pour l'accueil du festival des Festes Baroques
		Réunion du Conseil d'administration du CCAS
14/12	Bastard	Repas de Noël de nos aînés
15/12	Mairie	Réunion de la Commission des Finances
16/12	Bastard	Noël des enfants des écoles
	Mairie	Réunion du Conseil Municipal
	Camperos	Repas de fin d'année du personnel communal
17/12	Preignac	Noël de l'école de foot du BPFC 02
20/12	Camperos	Repas de fin d'année du Syndicat des eaux
27/12	Langon	Réunion à la D.D.E. pour permis de construire - terrain St-Julien
Fin/12	Barsac	Visite aux plus anciens et remise des colis de fin d'année
31/12	Mairie	Permanence pour l'inscription sur les listes électorales



## LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE

Le site Internet rencontre depuis son lancement un succès populaire très important. Il vient d'être primé par un jury composé de professionnels de la Communication (institutionnelle et marketing) en remportant le 4ème prix national décerné lors de la remise des Trophées de la Communication à Cannes. Si ce n'est déjà fait, profitez-en pour vous abonner à la newsletter. Rendez-vous sur [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr) !



La Poste a, quant à elle, décerné le Grand Prix CompliCité à la Mairie pour son engagement au mois d'octobre en faveur du dépistage du Cancer du Sein. Composé d'élus et de responsables de la Poste, le jury a particulièrement apprécié le courrier et la plaquette adressés à chaque Barsacaise en prélude à cette campagne. Ce prix a été remis à Paris lors du Congrès des Maires.

## REPAS DE NOËL DE NOS AÎNÉS

Comme l'année précédente, les communes de Preignac et Barsac se sont unies pour offrir à leurs aînés un bon repas et une après-midi récréative et joyeuse aux côtés de Betty CURSAN. Paillettes, jolies tenues et mélodies au travers du temps ont ravi nos amis présents. Succédant à Gilles FILLIATRE, Maire de Preignac, Philippe MEY-NARD a souhaité à tous de très bonnes fêtes, en ayant une pensée particulière pour ceux qui n'ont pu venir, notamment les plus anciens à qui un colis festif composé de produits du terroir et friandises sera porté à domicile à l'occasion de la nouvelle année.



## NOËL DES ENFANTS

Les plus petits ont, quant à eux, passé une partie de l'après-midi du 16 décembre avec le Père-Noël. Avant qu'il ne fasse son entrée



salle Bastard, un joli spectacle leur a été présenté. L'attente se faisait pressante et le goûter ne calmant pas les petits dont les yeux pétillaient de plus en plus, il est arrivé, les bras chargés de cadeaux. Le Père Noël a été particulièrement généreux cette année en offrant un cadeau individuel et éducatif à chaque enfant. Assisté par la Mairie et les enseignants dans ce choix, il est reparti très content. Il nous a d'ores et déjà donné rendez-vous l'an prochain pour le Noël de toute la Commune. Il aura lieu un samedi, petits et grands pourront ainsi se retrouver en famille et entre amis. Tout le monde sera invité.



## " BARBARA, CHANSON POUR UNE ABSENTE "



Barbara, chanson pour une absente", tel était l'intitulé de l'exposition qui s'est tenue à la Bibliothèque et à la salle de Montalivet du 12 novembre au 3 décembre. Des documents inédits (photos, affiches, disques) étaient proposés, ainsi qu'un récital de Nicolas DUBOURG. Le tout au milieu de très beaux dessins de Guy PAPIN, illustrant de nombreuses chansons de Barbara. L'un d'eux a été reproduit et vendu au profit de l'association

Aides Aquitaine durant l'exposition. Aides Aquitaine à laquelle la Mairie s'est associée lors de la journée mondiale contre le Sida pour une réunion d'information et une permanence salle de Montalivet, au cœur de l'exposition " Barbara ".

Cette exposition a rencontré un grand succès. De très nombreuses personnes venues parfois de très loin ont pu parcourir "Une Vie", avec admiration et nostalgie.

En souvenir de cette exposition et d'une artiste dont les mélodies ont traversé nos cœurs et esprits (l'Aigle Noir, Vienne, Göttingen, Ma Plus Belle Histoire d'Amour C'Est Vous...), des rosiers " Barbara " ont été plantés Parc de Montalivet et viendront de leur rouge vif égayer cet espace public.



Récital de Nicolas Dubourg

## LES AUTOMNALES DE L'ART

Cette rencontre culturelle a trouvé toute sa place au cœur de notre village à une période où la nature et ses couleurs estivales tirent leur révérence. Vignes, chemins et édifices sont alors joliment parés de couleurs automnales. La Mairie s'est vue

remettre l'oeuvre ayant remporté le 1er prix, une très belle toile de Cathy RODRIGUEZ, une vue de l'Eglise

depuis les vignes. Elle est maintenant idéalement installée dans la salle du Conseil Municipal. Dans un style différent, la Mairie s'est portée acquéreur d'une toile de Gabrielle FURLAN. Un patchwork où se mêlent motifs abstraits et rappels subliminaux de lieux et richesses de la Commune. Cette toile est exposée à la Mairie dans le bureau de Monsieur le Maire.



Tableau de Gabrielle Furlan



Tableau de Cathy Rodriguez



## MISSION LOCALE : RÉUNION D'INFORMATION

L'équipe de la Mission Locale des 2 Rives a organisé une réunion à la salle de Montalivet pour détailler les outils proposés par la ML2R. La Mission Locale compte en son sein plusieurs conseillers pour aider à l'insertion sociale professionnelle tant au niveau de la formation et de l'orientation qu'au niveau social : santé, logement, atelier multimédia, etc....

Au-delà de cette réunion, la ML2R tient régulièrement des permanences en Mairie, profitant ainsi des nouveaux bureaux d'accueil au rez-de-chaussée. Les permanences sont annoncées sur les journaux lumineux et le site Internet.

Pour toute information sur la ML2R : 0557980298

et <http://ml2r.com>



## LA MAIRIE SIGNE UN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE ET L'ANPE



Offrir à des jeunes la possibilité de découvrir différents univers professionnels est un atout pour leur permettre de trouver leur chemin. Cependant, les collectivités sont de plus en plus réticentes pour les accueillir. Fort de ce constat, une réunion de travail s'est tenue récemment à la Mairie autour de Dominique CAVAILLOLS, 1er adjoint, en présence de la Mission Locale de 2 Rives et de l'ANPE de Langon. Les trois parties ont signé un partenariat pour offrir à des jeunes des stages dans les différents services : administratifs, techniques et scolaires. La Mairie a choisi de ne pas être dédom-



magée financièrement, préférant laisser à la Mission Locale davantage de ressources pour l'accompagnement des jeunes dans leur vie professionnelle.

## HANDILIDE : BIENVENUE À BARSAC !



L'association Handilide rend depuis plusieurs années d'importants services, notamment aux personnes handicapées : ateliers culturels, aides administratives, sociales et professionnelles...

Sans domicile depuis la reprise du local prêté par une commune, des discussions ont alors débuté pour que cette association puisse à nouveau offrir ses services depuis Barsac.

Un bureau vient d'être mis à sa disposition à côté de la bibliothèque, parc de Montalivet. Les permanences reprendront courant janvier.

Handilide n'arrive pas seule. L'association Rose de Verre qui édite notamment des recueils de poèmes, dessins et peintures d'artistes handicapés, installe également son siège social à Barsac.

Un partenariat est envisagé avec la bibliothèque et d'autres associations de la commune pour organiser des manifestations : salon du livre, expositions, etc...

Pour contacter Handilide et Rose de Verre : 0556762347



05 56 27 43 00

**Barsac Infos**

## SÉANCE DU 4 NOVEMBRE

### EN BREF...

### ET ADOPTÉ

- versement de l'indemnité de Conseil au Receveur de Podensac – unanimité,
- facturation des frais de capture des animaux divagants ou morts à leurs propriétaires lorsqu'ils sont connus (faisant suite à une demande de Brigitte TOUSSAINT lors du précédent Conseil Municipal) – unanimité,
- conformément à la législation, fixation de l'enveloppe consacrée à la formation des élus à 10% des indemnités annuelles versées aux élus – 17 POUR et 2 CONTRE (Hugues DUFOUR et Marie-Jeanne LEDEBT),
- prise en charge par la collectivité des frais de déplacements du Maire lors de la remise de distinctions ou récompenses à la Commune - 12 voix POUR, 3 abstentions : (Liberto PANIAGUA, Valérie DUBILLE SOST, Jean-Pierre BACHON) et 4 CONTRE (Guy SAUBOY, Nadine DUBOURG, Hugues DUFOUR et Marie-Jeanne LEDEBT),
- prise en charge des frais de déplacement de Lorenzo BETANCOURT et de son papa lors de la cérémonie en faveur d'Ingrid BETANCOURT - 12 voix POUR, 5 abstentions (Liberto PANIAGUA, Valérie DUBILLE SOST, Jean-Pierre BACHON, Nadine DUBOURG, Marie-Jeanne LEDEBT) et 2 CONTRE (Guy SAUBOY et Hugues DUFOUR),
- création d'un poste d'agent du patrimoine pour intégrer François LAFFEYCHINE (jusqu'à contractuel) au sein de l'effectif municipal. Cette disposition permettra une subvention du Conseil Général d'un montant de 16 000 E - 12 voix POUR, 6 abstentions : (Liberto PANIAGUA, Valérie DUBILLE SOST, Jean-Pierre BACHON, Guy SAUBOY, Nadine DUBOURG, Marie-Jeanne LEDEBT) et 1 CONTRE (Jean-Hugues DUFOUR),
- Modification du tableau des effectifs en conséquence : 17 voix POUR, 1 Abstention : (Jean-Hugues DUFOUR) et 1 CONTRE (Marie-Jeanne LEDEBT).

#### Plusieurs opérations financières ont été décidées par les élus lors de ce Conseil Municipal :

- décision modificative pour assurer le paiement des indemnités des élus jusqu'au 31/12
- prise en charge des frais de formation de Monsieur le Maire et de ses frais de déplacement pour le Congrès des Maires de France, la remise du Prix CompliCité de la Poste et celle du Trophées de la Communication pour le site Internet – 11 POUR, 8 CONTRE (les 6 membres du groupe de Monsieur PANIAGUA + Hugues DUFOUR et Marie-Jeanne LEDEBT)
- prise en charge de bris de glace occasionnés par les employés communaux – 18 POUR, 1 abstention (Jean-Claude ROUTIER)
- intégration dans le patrimoine communal d'une toile de Gabrielle FURLAN – 17 POUR, 1 abstention (Hugues DUFOUR, 1 CONTRE (Guy SAUBOY)
- décision modificative pour assurer le paiement de la totalité des nouvelles signalisations de quartier - 16 POUR, 3 abstentions (Hugues DUFOUR, Marie-Jeanne LEDEBT, Nadine DUBOURG)
- décision modificative pour permettre le paiement de la pose des nouveaux panneaux d'information par une entreprise qualifiée : 18 POUR, 1 abstention (Hugues DUFOUR)
- intégration dans le budget de la subvention du Conseil Régional d'Aquitaine pour le ravalement du clocher de l'église, ainsi que la participation du Judo-Club au financement des travaux du bâtiment foot/judo – unanimité,
- écritures comptables pour la sortie du logement du stade du patrimoine communal après la vente de celui-ci et encaissement du chèque de cette vente en l'affectant à l'autofinancement des travaux de mise en conformité du bâtiment foot/judo – unanimité,
- transfert de l'airiel de Laouilley au patrimoine communal : unanimité

## ASSAINISSEMENT : 10<sup>ÈME</sup> TRANCHE DES TRAVAUX

Lors de l'évolution des travaux, le constat a été fait que plusieurs maisons au Coustet n'étaient pas incluses dans le Schéma Directeur de l'Assainissement. La solution technique suggérée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt consista en la pose d'un poste de refoulement supplémentaire sur un terrain privé.

La pose de ce poste de refoulement s'élève à 23 960 E HT et porte ainsi le marché de la société ETHEM qui était à l'origine de 33 330 E HT sur la 10<sup>ème</sup> tranche à la somme de 57 290 E HT. Le Commission des Marchés a validé l'incidence financière conformément à la réglementation.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette option et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le riverain propriétaire de la parcelle sur laquelle ce poste de refoulement sera construit. Les frais relatif à cette convention seront pris en charge par la Commune.



## ■ Révision simplifiée du P.O.S.

Deux modifications simplifiées du Plan d'Occupation des Sols étaient en cours. Les enquêtes publiques ont été menées à bien par Monsieur BARBOT, Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Le dossier de modification du POS à Jauguet relatif à la transformation du terrain de camping en terrain constructible n'a fait l'objet d'aucune observation et a reçu un avis favorable du Commissaire Enquêteur.



Terrain de l'ancien camping

Le dossier de modification du POS à La Baquère relatif à la transformation de parcelles viticoles en terrains constructibles a également reçu un avis favorable du Commissaire Enquêteur à la condition que certaines réserves soient levées : relevé altimétrique attestant que le terrain est hors zone inondable, vente de l'ensemble des parcelles à un seul promoteur, accès direct sur la rue de la tour de Mercadet.

*Ces réserves ont été levées. Par conséquent, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité ces modifications simplifiées.*

## ■ Mise en conformité du Bâtiment foot/judo

Le Judo-Club Barsacais a décidé de participer au financement de la première tranche des travaux de mise en conformité du bâtiment foot/judo qui concerne justement le rénovation du dojo : création de vestiaires, de sanitaires et l'aménagement des espaces administratifs et sportifs.

Un chèque de 4 000 E a été remis en Mairie. Sincères remerciements à l'ensemble des membres du Judo-Club Barsacais pour ce geste citoyen... et sportif !



## QUESTIONS DIVERSES

- Françoise MUSSOTTE s'inquiète du devenir du bâtiment de la Maison Saint-Joseph dont le déménagement est prévu prochainement.

*Monsieur le Maire répond que plusieurs investisseurs se sont manifestés. Ce bâtiment pourrait également accueillir des bureaux. Ce bâtiment a été estimé à 480 000 E par les domaines, autant dire trop cher pour envisager un achat par la collectivité. Il informera le Conseil de l'avancée de la situation dès qu'il aura de nouvelles informations.*

- Nadine DUBOURG aborde un tract distribué dans toutes les boîtes aux lettres par l'association des parents d'élèves et une lettre en réponse adressée par

le Maire. Des faits graves se sont d'après elle déroulés aux écoles, notamment l'entrée d'une élue dans le bureau de la directrice sans son accord ni sa présence, et une mise sous pli " non légale " par une liste candidate au renouvellement du Conseil d'École ayant entraîné l'annulation des élections.

*Monsieur le Maire précise qu'il a adressé un courrier à chaque Barsacais pour relativiser les faits tout en reconnaissant une maladresse de son adjointe aux écoles. Les parents trancheront lors d'un nouveau vote. Il ne s'exprimera pas davantage. Il a dit ce qu'il avait à dire aux principaux intéressés. Toute volonté de polémiquer est inutile.*

## AMÉNAGEMENT DE BOURG

Sécuriser la traversée de Barsac, permettre aux riverains d'emprunter tranquillement les trottoirs et espaces publics, de stationner à proximité des domiciles, de s'arrêter facilement pour accéder aux commerces, à l'Eglise, tels sont les aménagements qui ont été validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Des aménagements qui transformeront le village pour le rendre certes plus sûr, mais également plus accueillant, à la hauteur aussi de la renommée mondiale de notre appellation viticole et de l'accueil que nous devons aux nombreux touristes s'invitant à Barsac tout au long de l'année.

Les travaux vont s'étaler sur 4 ans : 2006, 2007, 2008 et 2009 :

- 2006 : carrefour du Stade et avenue Aristide Briand de ce carrefour jusqu'à l'angle de la place de l'Eglise,
- 2007 : carrefour de Nairac et avenue Aristide Briand jusqu'à l'angle de la rue Pasteur, création de places de stationnement rue Pasteur à la place du bâtiment acheté il y a quelques années au Syndicat Viticole,
- 2008 : place du 14 juillet, abords du nouveau bureau de Poste, contre allée de la Ruelle,
- 2009 : place de l'église.

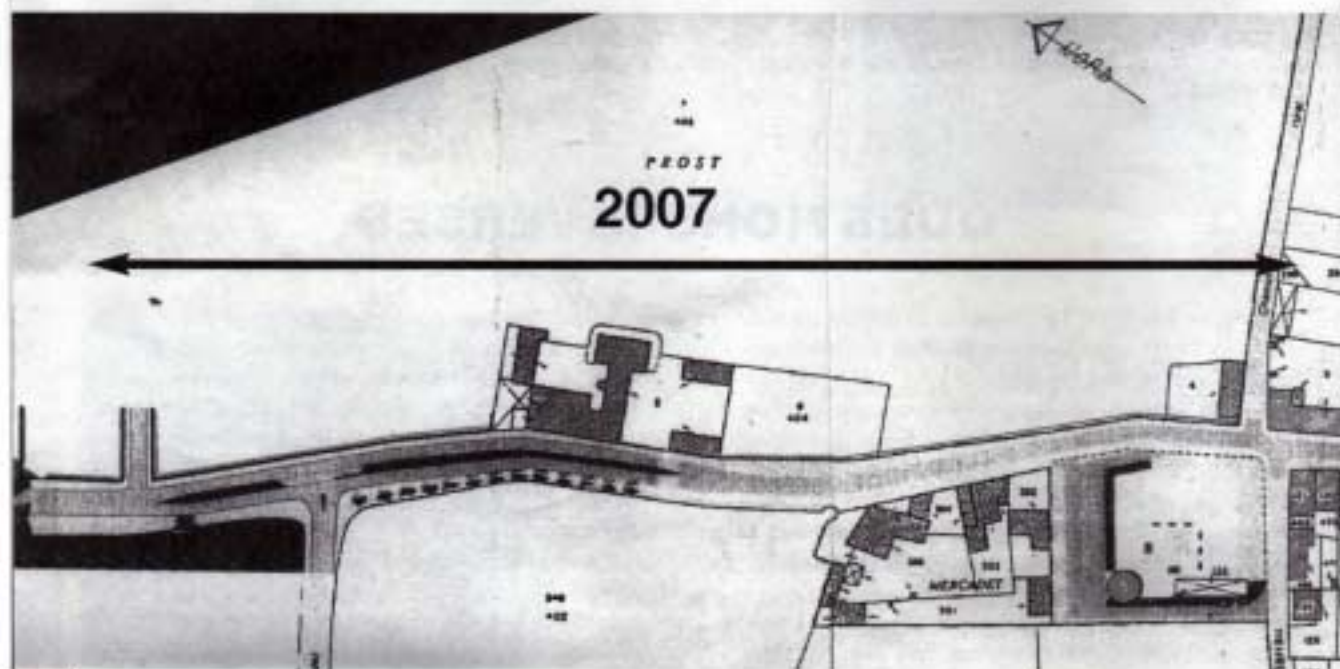
L'aménagement de Bourg sera conduit par un Comité de Pilotage au sein duquel siègent notamment des représentants des riverains de l'avenue Aristide Briand, mais également des représentants des commerçants. Plusieurs réunions de ce Comité se sont déjà tenues en 2005.

Ce formidable projet va transformer notre commune mais également l'engager financièrement sur de nombreuses années. Il faut par conséquent un large consensus dans sa conduite.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 559 315 E H.T. Le Conseil Général lors de sa Commission Permanente du 9 décembre a d'ores et déjà accordé une subvention de 198 523 E.

Conformément à la législation, il convient maintenant de lancer le marché public relatif au choix du Maître d'œuvre selon la procédure négociée.

*Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à lancer une telle procédure.*



## NOUVEAU BUREAU DE POSTE

Les discussions se sont poursuivies ces derniers mois avec la Poste quant à l'opportunité de maintenir à Barsac une présence postale. Non seulement la Poste a émis un avis positif, mais fonde de bons espoirs quant à son développement à Barsac, notamment au travers de la présence de la Banque Postale.

La Mairie inscrira au budget 2006 en investissement la construction d'un bâtiment dévolu à La Poste sur un terrain acheté à cet effet au Syndicat Viticole avant l'été. Le loyer annuel au mètre carré a été fixé à 50 E, soit une recette de 4 000 E /an pour la Mairie pour une surface d'environ 80 m<sup>2</sup>.

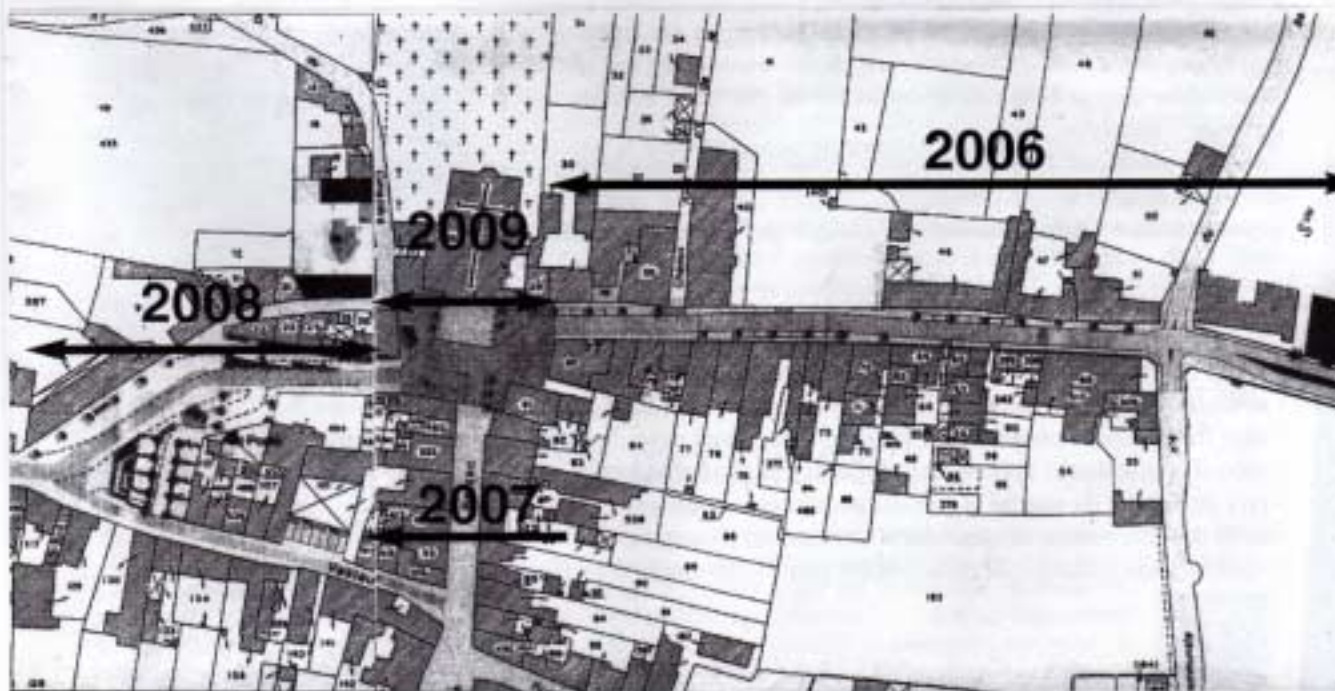
*Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité cette disposition.*



Emplacement du futur bureau de poste

**Jusqu'à la livraison du nouveau bâtiment, la présence postale est assurée à Barsac sans changement dans son local actuel, rue du 11 novembre.**

Les plans de l'aménagement de bourg - plus grands et en couleurs - sont consultables en Mairie.



## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE

### **EN BREF...**

### **ET ADOPTÉ**

- acceptation de la décision du Tribunal Administratif opposant Mr DUFOUR à la Mairie, dans le but d'éviter des frais supplémentaires : 18 POUR et 1 abstention : Brigitte TOUSSAINT qui souhaite que Mr DUFOUR reverse à une association caritative les 500 E qu'il doit recevoir,
- plan de financement du renouvellement du dossier d'autorisation de rejet de la station d'épuration – unanimité,
- plan de financement du dossier de l'épandage des boues de la station d'épuration – unanimité,
- mise en conformité du bâtiment foot/judo : attribution de la mission SPS à Monsieur DIDIER et de la mission bureau de contrôle à VERITAS – 17 POUR et 2 abstentions : Marie Jeanne LEDEBT et Hugues DUFOUR,
- versement d'une subvention de 156 E à l'association des commerçants en compensation de la non utilisation de la salle cantonale – unanimité,
- principe de congés bonifiés pour une employée communale : 18 POUR et 1 abstention : Renée DARRIEUTORT,
- modification des statuts de la Communauté de Communes – unanimité,
- convention avec l'IDDAC pour le prêt de matériels techniques et scéniques lors de manifestations culturelles – unanimité,
- non exercice du droit de préemption pour un bien appartenant à Mr PERROMAT, chemin de la Ruette – unanimité,

### **Plusieurs opérations financières sur les budgets ont été décidées par les élus lors de ce Conseil Municipal :**

- décision modificative pour permettre le paiement de 500 E à Monsieur DUFOUR 17 POUR et 2 Abstentions : Brigitte TOUSSAINT et Eric LAMBERT,
- décision modificative pour le paiement des honoraires du Commissaire Enquêteur dans le cadre de la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols – unanimité,
- intégration dans le budget de la subvention de 198 523 E accordée par le Conseil Général pour l'aménagement de bourg – unanimité,
- décision modificative sur le budget de l'Accueil Péri Scolaire pour le paiement du contrat d'entretien de la chaudière et de la vitrerie – unanimité,
- contractualisation de l'emprunt sur le budget de l'APS pour le paiement de la nouvelle toiture.

### **Revalorisation des tarifs au 1er janvier :**

- assainissement : revalorisation du prix du m3 assaini de 1,72 % et de la prime fixe de 1,64 % ,
- salle Bastard : revalorisation de 1 E des consommables payés lors de son utilisation, tarifs de location inchangés,
- accueil péri scolaire : tarifs inchangés jusqu'à la prochaine rentrée scolaire,
- prix du linéaire du marché et prix des photocopies inchangés,
- tarifs des concessions au cimetière et des caveaux inchangés,
- revalorisation contractuelle de la SACPA pour l'enlèvement des animaux divaguants.

## ASSAINISSEMENT - EMPRUNT

Les travaux de la 10ème tranche d'assainissement sont maintenant terminés et les premières maisons sont en cours de raccordement. Le poste de refoulement supplémentaire permettant le raccordement de maisons au Coustet " oubliées " dans le Schéma Directeur est également opérationnel.

Il convient maintenant de faire le point définitif sur le financement de cette opération qui s'est élevée à 804 551,46 E TTC.

Des subventions ont été obtenues : 250 000 E du Conseil Général de la Gironde, 157 537 E de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

La Mairie autofinancera 66 550 E correspondant aux taxes de raccordements ainsi que la TVA pour un montant de 131 849,57 E qui est de toute façon récupérée aussitôt.

Comme pour les tranches précédentes, le solde d'un montant de 198 614,89E sera emprunté sur 20 ans.

Plusieurs banques ont été consultées. La mieux

disante est la Caisse d'Epargne avec un taux à 3,32%. Afin de réaliser un emprunt au compte rond, Monsieur le Maire propose que celui-ci soit ramené à 198 000 E et l'autofinancement majoré de la différence soit 614,89 E soit porté à 199 014,46 E.



Voie neuve au Coustet après les travaux d'assainissement

*Le Conseil Municipal valide ces dispositions par 17 voix POUR et 2 CONTRE : Marie-Jeanne LEDEBT et Hugues DUFOUR.*

## AMÉNAGEMENT BÂTIMENT FOOT/JUDO

Les travaux de la 1ère tranche du bâtiment foot/judo sont terminés. Il faut maintenant se préoccuper des tranches suivantes concernant notamment le rez-de-chaussée, dévolu au Barsac Preignac Football Club 02 et de leur financement qui s'élève à 335 322 E TTC.



Travaux de finition au dojo du judo-club

Une subvention peut être notamment obtenue de la Fédération Française de Football au travers du Fond d'Aide à l'Investissement. Monsieur le Maire propose qu'une demande soit déposée pour un montant de 35 000 E

Après le vote du budget 2006, d'autres demandes de subventions seront notamment déposées auprès d'un parlementaire au titre d'une subvention exceptionnelle, du Conseil Général de la Gironde et de la Sous-Préfecture de Langon au travers de la Dotation Globale d'Equiperment.

*Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces dispositions.*

## OFFICE DU TOURISME DE LANGON

Plusieurs viticulteurs et professionnels du tourisme sont adhérents de l'Office du Tourisme de Langon. Les contraintes administratives empêchent jusqu'à présent la commercialisation par l'office d'offres commerciales à leur bénéfice : visites chez nos viticulteurs, ventes de nuitées, etc...

En effet l'office dépend de la Communauté de Communes de Langon. Le temps que la CdC de

Podensac dont nous dépendons développe sa compétence touristique et puisse ainsi passer des partenariats pour la promotion globale de l'appellation Barsac-Sauternes, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité l'Office du Tourisme de Langon à étendre son intervention au territoire de la commune de Barsac.



## CONTRATS D'ASSURANCE



La commune payait trop chers ses contrats d'assurance sans pour autant bénéficier des meilleures garanties. Une consultation a donc été organisée pour réaliser de substantielles économies et optimiser nos contrats.

Le contrat multirisque AGF a été renégocié à 7 500 E contre 8 134E précédemment soit une économie de près de 10%.

S'agissant des véhicules à moteur, la Mairie va contractualiser avec la SMACL pour 1 983,27 E et bénéficier de garanties " tous risques ". La collectivité payait jusqu'à présent 3 395 E pour des garanties bien moins importantes. Le tout avec une économie de près de 42 % !



*Ces nouvelles dispositions sont validées à l'unanimité.*

## CONVENTION DI@LÈGE

EDF propose un nouveau service appelé Di@lège, au bénéfice des collectivités locales. Il permet un meilleur contrôle de la consommation électrique grâce à un meilleur suivi des différents postes sur Internet.

Joël DUBOURG, adjoint en charge de ce dossier, précise que ce dispositif permettra d'importantes économies grâce à la détection immédiate d'anomalies ou consommations excessives sur le réseau.

Le coût de ce service est de 275,02 E HT/ an pour la collectivité.

*Par 17 voix POUR, le Conseil Municipal valide cette disposition – Marie Jeanne LEDEBT et Hugues DUFOUR n'ont pas souhaité prendre part au vote*



## QUESTIONS DIVERSES

Guy SAUBOY s'inquiète de la prolifération des pigeons qui sont responsables d'importantes dégradations sur les bâtiments. Par ailleurs, risquent-ils d'être touchés par la grippe aviaire? Et par conséquent quelles dispositions doit on prendre, telle que la déclaration en Mairie comme c'était le cas jusqu'à récemment ?

*Dominique CAVAILLOLS précise qu'il a rencontré une famille qui élève ce volatile en bordure de RN 113. Des dispositions vont être prises. L'urgence pour lui se situe davantage à proximité du cimetière où un nombre important de chats nichent et font des dégâts sur les tombes. Là aussi des dispositions vont être prises, dans le respect des animaux et pour retrouver un certaine quiétude.*



## ACTUALISATION DU TABLEAU DES SUBVENTIONS

Le tableau ci-dessous détaille les subventions obtenues pour le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2005.

ORGANISME	LOGO	AFFECTATION	SUBVENTIONS OBTENUES
Conseil Général de la Gironde		Phase B de la 10 <sup>ème</sup> tranche d'assainissement	130 000 €
Conseil Général de la Gironde		Remplacement de mobilier aux écoles	944 €
Conseil Général de la Gironde		Ravalement du clocher de l'Eglise	21 300 €
Conseil Régional d'Aquitaine		Ravalement du clocher de l'Eglise	21 300 €
Etat - Sous Préfecture de Langon Dotation Globale d'Equiperment		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	35 000 €
Sénateur Xavier PINTAT, subvention exceptionnelle		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	12 000 €
Conseil Général de la Gironde		Etude d'autorisation de rejet de la station d'épuration	2 340 €
Conseil Régional d'Aquitaine		Mise en place de régulateur réducteur de tension sur l'éclairage public	1 553 €
Conseil Général de la Gironde		Etude du plan d'épandage des boues de la station d'épuration	1 260 €
Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne		Etude du plan d'épandage des boues de la station d'épuration	1 507 €
Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne		Phase B de la 10 <sup>ème</sup> tranche d'assainissement.	157 537 €
Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne		Etude pour le renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration	2 748 €
Conseil Général de la Gironde		Etude pour le renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration	2 340 €
Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde		Mise en place de régulateur réducteur de tension sur l'éclairage public	1 553 €
Conseil Général de la Gironde		Aménagement de bourg (voir page 8 et 9)	198 523 €
Conseil Général de la Gironde		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	28 131 € <small>Proposé par M. BARRILLAT à la Commission Permanente de janvier</small>
<b>TOTAL AU 31/12/2005</b>		<b>Total provisoire</b>	<b>618 036 €</b>





## MAIRIE

**L**es travaux à la Mairie se poursuivent par la rénovation du hall. Une mise en valeur remarquable. D'un très beau vert anglais, les murs mettront bientôt en valeur les grandes bibliothèques qui se trouvaient dans la salle du Conseil avant qu'elle-même ne soit rénovée.

## DES DÉCORATIONS DE NOËL POUR TOUS

**P**our la première fois, de nombreux quartiers ont bénéficié cette année d'illuminations de Noël. Les habitants du bourg n'ont pas été oubliés. Si ce n'est déjà fait, profitez-en pour les découvrir en vous baladant.



## TOITURES

**L**es travaux de réfection de la toiture de l'Accueil Péri Scolaire sont terminés. Ils clôturent ainsi un important chapitre de remise en état des toitures communales qui avait débuté par le local de la pétanque avant l'été et le bâtiment abritant la bibliothèque, Art Images et l'école de Musique à Montalivet en septembre.



Ancienne entrée du stade

## ESPACES VERTS : DE NOUVELLES PLANTATIONS

La fraîcheur et l'humidité de l'automne permettent des plantations dans de meilleures conditions. Plusieurs programmes figuraient au budget 2005. Ils se sont donc poursuivis : tilleuls place Franck Chassaigne, Pins parasol devant l'ancienne entrée du stade, haie de protection aux abords des écoles, mise en valeur de la nouvelle entrée du tennis et du parvis de la salle Bastard.



Ci-dessus plantation et rocailles devant la salle Bastard.



Ci-contre l'un des deux sapins de Noël plantés en pleine terre devant les écoles et joliment décorés par les enfants.



## RESTAURANT SCOLAIRE : CRÉATION D'UN LOCAL TECHNIQUE

La dernière visite de la Commission de Sécurité et d'Hygiène consignait la création d'un local technique pour stocker les produits d'entretien. Sa construction a permis le respect de la réglementation.



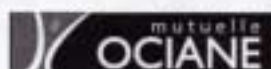
## GAZ NATUREL : EXTENSION DU RÉSEAU

L'accès au gaz naturel se développe à Barsac. De nombreux quartiers seront desservis dans les mois à venir : de l'usine Ciron à La Pinesse, Baulac, Liot, Climens, Arnauton et Gravas, Jeanlaive, Mathalin et Andoyse. Cette extension sera reliée au point de raccordement situé à Hallet et permettra d'ailleurs une desserte totale du quartier, incluant La Peloue. Pour toute information : GDF au 0810 140 150.



## MUTUELLE OCIANE

Monsieur Philippe LADEN assure la correspondance d'OCIANE à Barsac. Il tient régulièrement des permanences qui sont signalées sur les journaux lumineux. En dehors de celles-ci, pour toute demande d'information ou conseil, vous pouvez le joindre sur son portable au 06 09 97 88 91.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Dans les 3 mois qui suivent le jour d'anniversaire de leurs 16 ans, tous les jeunes doivent se faire recenser. Pour cela, rendez-vous à la Mairie munis de vous de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de vos parents. Lors du recensement, des informations vous seront communiquées quant à son objet et aux obligations qui en découlent.



Le Conseil Général de la Gironde a récemment lancé un nouveau journal : SPOT 33. Destiné aux collégiens, il contient une multitude d'informations : culture, sport, santé et... éducation !

Un journal très bien fait et ludique. Tiré à 70 000 exemplaires, il est imprimé sur papier recyclé. Pour plus d'informations : [www.spot33.fr](http://www.spot33.fr) et 0556993333.



## MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION DANGER



Le monoxyde de carbone, gaz incolore provoque d'importants accidents. Ils résultent principalement de la mauvaise évacuation des produits de combustion des systèmes de chauffage domestique, fixe ou d'appoint. Il est donc important de les faire entretenir par un professionnel qualifié, ainsi que les ventilations en veillant à les laisser libres.

En cas d'accident : aérer et évacuer les lieux et appeler le 15 (Pompiers) ou le 17 (SAMU)

## DÉMÉNAGER SANS SOUCIS AVEC @DÈLE

La déclaration de changement d'adresse aux services administratifs peut occasionner des démarches multiples et contraignantes. Le nouveau service Internet @dèle permet de prévenir toutes les administrations en même temps.

Connectez-vous sur [www.changement-adresse.gouv.fr](http://www.changement-adresse.gouv.fr) et laissez-vous guider.



## SÈCHERESSE



Au-delà des soucis rencontrés dans notre vie au quotidien, les dernières sécheresses ont occasionné des glissements de terrain et par conséquent d'importants dégâts sur des bâtisses.

Barsac pourrait être classée parmi les communes ayant subi une " catastrophe naturelle ", ouvrant ainsi droit à la prise en charge par les assurances de la sauvegarde et de la remise en état des bâtiments. Si vous avez subi des dégâts, merci de le signaler très rapidement en Mairie avec des photos et une lettre les détaillant afin que des dispositions puissent être mises en œuvre, notamment la constitution d'un dossier global à déposer auprès de la Préfecture de la Gironde.

## VIA AQUITANA

Quel devenir pour la voie gallo romaine, Via Aquitana ?  
Les fouilles doivent-elle reprendre ? Quelles dispositions prendre pour que cette voie soit entretenue et que les formidables découvertes il y a plusieurs décennies soient partagées par un plus grand nombre ?  
Autant de questions qui ont conduit à la création d'une nouvelle association à Barsac : Via Aquitana.  
Passionnés d'archéologie, vous êtes invités à son assemblée générale le samedi 14 janvier à 14h, salle de Montalivet.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves organise un loto dont les lots sont inspirés de " l'art de vivre et de la table ". Réservez donc dès à présent votre après-midi du 26 février, à partir de 14h30, salle Bastard et préparez-vous à crier : Quine !

Pour toute information, vous pouvez joindre Madame THORE au 0556273144.



## FNACA

Le comité cantonal de la FNACA tiendra son assemblée générale annuelle à la salle des fêtes de Preignac le vendredi 28 janvier à 14h. Pour toute information sur la FNACA, vous pouvez joindre Michel DUVIGNAC au 0613057279.

## DES BOUGIES POUR INGRID...



24 décembre 2005, veille de Noël... le 1 400ème jour de détention pour Ingrid BETANCOURT, détenue par les FARC en Colombie.

Le 24 au soir, sur le rebord de plusieurs centaines de fenêtres, des bougies ont scintillé dans tout Barsac 1 400 bougies pour 1 400 jours de détention.

Merci à tous, pour Ingrid, pour ses enfants Lorenzo et Mélanie.

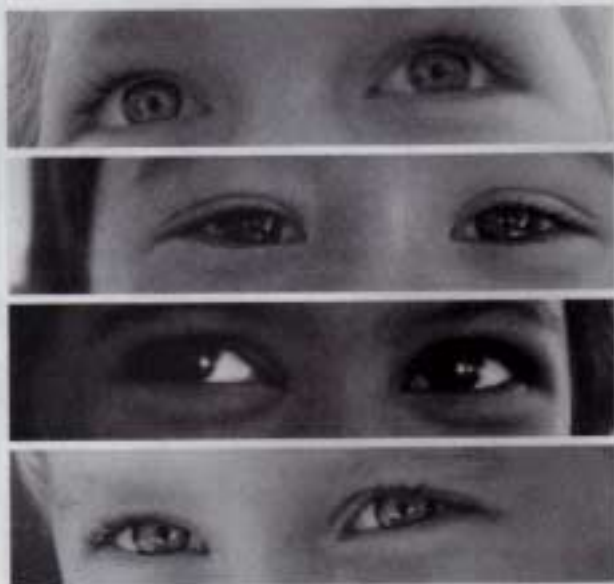
Continuons à nous mobiliser pour sa libération. L'association " Otages du Monde " attend vos dons pour financer une campagne de communication en Colombie, durant la campagne présidentielle qui ne va pas tarder à débiter.

Vous avez la possibilité de déposer vos chèques à l'ordre " d'Otages du Monde " dans une urne prévue à cet effet à l'accueil de la Mairie.

Plus que jamais, notre Citoyenne d'Honneur a besoin de nous.



# Le futur dans leurs yeux



...et des projets plein la tête!

**Philippe MEYNARD**

Maire de Barsac

*Et le Conseil Municipal*

Ont le plaisir de vous inviter à la  
traditionnelle  
Présentation des vœux

**Vendredi 20 janvier  
à partir de 19h  
salle Bastard**

*A cette occasion, nous partagerons ensemble  
le verre de l'amitié autour d'un buffet dînatoire.*

## « BARSAC BIENVENUE »

**BIENTÔT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES !**

" Barsac Bienvenue ", un nouveau guide pratique qui vous donne toutes les informations sur la vie du village : Mairie, vie associative, éducation et petite enfance, commerçants, artisans, services, viticulture, tourisme, etc...

Ce guide pratique vous sera utile au quotidien et permettra aux nouvelles familles qui arrivent régulièrement à Barsac de faire plus rapidement connaissance avec leur nouvelle commune d'accueil !

Bienvenue

2  
0  
0  
6



*Barsac*  
www.barsac.com

05 56 27 43 00

**Barsac Infos**



## CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	DETAIL
06/01	Salle de Montalivet	Relais "assistantes maternelles" de 9h à 12h30 et tous les vendredis suivants
14/01	Salle de Montalivet	Assemblée générale de l'association VIA AQUITANA à 14h
20/01	Salle Bastard	A partir de 19h, présentation des vœux par Monsieur le Maire
28/01	Preignac	A 14h, assemblée générale du comité cantonal de la FNACA, salle des fêtes
31/01	Salle Bastard	A partir de 19H, présentation du rapport sur l'utilisation des pesticides à Barsac
26/02	Salle Bastard	Loto de l'association des parents d'élèves, à partir de 14h30

## VILLE EN PLEINE SANTÉ

Le Conseil Municipal décidait en mai dernier de confier à l'association Habitat-Santé-Environnement le soin d'établir un diagnostic sur l'utilisation des pesticides et fongicides à Barsac, sur le territoire de la Commune mais aussi à l'intérieur des bâtiments communaux. Le rapport a été remis en fin d'année 2005.

Une réunion publique à laquelle vous êtes cordialement invités se tiendra le mardi 31 janvier à 19h, salle Bastard. Vous pourrez ainsi poser toutes les questions relatives à l'utilisation des pesticides et à ses conséquences sur la santé.

Des méthodes alternatives ont également été proposées à la Mairie et seront expliquées pendant cette réunion. Réservez donc votre soirée du 31 janvier et rendez-vous salle Bastard à 19h.



## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Un relais "Assistantes Maternelles" appelé "À PETITS PAS" vient d'être mis en place tous les vendredis matins de 9h à 12h30, salle de Montalivet. Son but est de proposer des ateliers d'éveil ( peinture, livre, petite motricité ...) pour les enfants de 0 à 4 ans.

Les Assistantes Maternelles pourront ainsi découvrir et mettre en pratique de nouvelles méthodes pédagogiques autour de la lecture de contes, d'éveil autour de l'art plastique, etc...

Divers intervenants animeront ces ateliers : conteurs, artistes, plasticiens, comédiens, musiciens, etc...

Les parents intéressés pour participer à ces ateliers peuvent se rapprocher de Katell BEDOURET - EYHARTZ, adjointe déléguée à la petite enfance : à la Mairie 0556274300 ou par mail : kbe@barsac.fr

